

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **Inventaire du Patrimoine immobilier – Déplacement des équipes d'iGÉO**

Baie-Comeau, le 25 mai 2026 — Dans le cadre d'une démarche de mise à jour et de bonification de l'inventaire du Patrimoine immobilier de la MRC de Manicouagan, nous vous informons que des équipes de la firme **iGÉO** seront appelées à parcourir le territoire de la Manicouagan au cours du mois de juin 2026. La firme iGÉO a dûment été mandatée par le Conseil de la MRC le 20 août 2025 par la résolution 2025-192 et en vertu de l'art. 492 du Code municipal du Québec :

*« Art. 492, Code municipal du Québec, RLRQ, C-27.1: Toute municipalité locale peut faire, modifier ou abroger des règlements pour autoriser ses officiers à visiter et à examiner, entre 7 et 19 heures, toute propriété mobilière et immobilière, ainsi que l'intérieur et l'extérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si les règlements y sont exécutés, pour vérifier tout renseignement ou pour constater tout fait nécessaire à l'exercice par la municipalité du pouvoir de délivrer un permis, d'émettre un avis de conformité d'une demande, de donner une autorisation ou toute autre forme de permission, qui lui est conféré par une loi ou un règlement et pour obliger les propriétaires, locataires ou occupants de ces maisons, bâtiments et édifices, à recevoir ses officiers et à répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution des règlements. »*

Ces équipes auront pour mandat de recueillir des informations complémentaires nécessaires à la réalisation de cet inventaire. À cette fin, elles pourraient notamment procéder à la **prise de photographies des immeubles**, et ce, à partir de la voie publique ou de lieux accessibles au public.

Les membres des équipes d'iGÉO seront dûment identifiés et pourront, sur demande, présenter une preuve de leur mandat.

Nous vous remercions de votre collaboration dans cette initiative visant à mieux connaître, documenter et mettre en valeur le patrimoine immobilier de notre région.

Pour toute question ou demande d'information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec la MRC de Manicouagan aux coordonnées ci-dessus.

- 30 -

Source : Catherine Martel  
Directrice administrative et  
greffière-trésorière adjointe